



Commune de PLAN D'ORGON

ENQUÊTE PUBLIQUE

**sur le projet de Modification n°2 de droit
commun du Plan Local d'Urbanisme**

Par arrêté n°2025/116 du 30 septembre 2025, le Maire de Plan d'Orgon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'autorité environnementale a rendu un avis conforme sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale pour la Modification n°2 du PLU. Cet avis est joint au dossier d'enquête publique.

Madame Hélène PLANQUE domiciliée à Marseille a été désignée par le Tribunal Administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Plan d'Orgon du 3 novembre au 18 novembre 2025 aux jours et heures suivants : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, où le dossier sera consultable en format papier et sur un poste informatique. Il sera également consultable sur le site internet suivant : www.plandorgon.fr.

Le commissaire-enquêteur recevra au Centre Paul Faraud, 39 rue Paul Faraud 13750 Plan d'Orgon, les lundi 3 novembre 2025 et mardi 18 novembre 2025 de 9h00 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la modification n°2 du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Place Lucien Martin 13750 Plan d'Orgon ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : urbanisme@plandorgon.fr.

Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, la modification du PLU pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du Conseil Municipal.

Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la commune de Plan d'Orgon.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie de Plan d'Orgon et sur le site internet suivant : www.plandorgon.fr pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.